

# DOSSIER INSCRIPTION MARCHE DE NOËL VIRTUEL 2020

## L'entreprise :

Raison sociale – Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_ APE : \_\_\_\_\_

N° TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente (fiche à signer)

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Objet               | Total HT             |
| Jusqu'à 20 produits | <del>50 €</del> 35 € |
| TVA                 | <del>10 €</del> 7 €  |
| Montant total       | <del>60 €</del> 42 € |

| Documents à fournir (si pas à jour dans votre dossier Alternative box)                            | Votre règlement  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Kbis/attestation URSSAF de moins de 3 mois                               | <input type="checkbox"/> Virement Caisse d'épargne MP<br>BIC : FR76 1313 5000 8008 0059 4430 891<br>BNC : CEPFRPP313 |
| <input type="checkbox"/> Attestation de RC Pro (obligatoirement valable à la date de l'événement) | <input type="checkbox"/> 1 chèque, encaissable à réception   |
| <input type="checkbox"/> La fiche d'inscription complétée   | Chèque libellé au nom d'Alternative SAS à adresser à :   |
| <input type="checkbox"/> Les Conditions Générales de Ventes paraphées et signées                  | Alternative SAS 13 G, rue des coquelicots<br>31290 Villefranche de Lauragais   |
| <input type="checkbox"/> La copie de la pièce d'identité du responsable de l'entreprise           |  |

Nom-Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

SIGNATURE  
avec la mention "lu et approuvé"



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les CGV sont à parapher et signer et à renvoyer avec la fiche d'inscription. Elles définissent les obligations et les droits respectifs du professionnel et de l'organisateur.

### Article 1 - Conditions d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission sera soumise à l'accord préalable d'Alternative SAS. Les professionnels admis sont les prestataires référencés dans Alternative box ou des artisans/commerçants externes dont les produits sont en accord avec ceux d'Alternative box. Afin de valider son inscription, la fiche d'inscription ci-dessus doit être complétée. La signature de la fiche d'inscription doit être apposée par une personne représentative de l'entreprise et vaut pour acceptation des présentes conditions. La fiche d'inscription doit obligatoirement être accompagnée du règlement (selon les conditions définies à l'article 2) et des documents à fournir faute de quoi, elle ne sera pas enregistrée.

### Article 2 – Conditions de règlement

Afin de valider l'inscription, le règlement devra être joint par chèque au dossier d'inscription ou réalisé par virement (cf RIB ci-dessus). Les chèques doivent être établis à l'ordre d'Alternative SAS. Le dossier d'inscription devra être envoyé par courrier avec le règlement par chèque à Alternative box 13 rue des coquelicots 31290 Villefranche de Lauragais ou envoyé par mail (avec un règlement par virement). Tout manquement dans le paiement annule de plein droit la participation à l'événement.

### Article 3 - Formalités et réglementation

Le professionnel s'engage sur l'honneur et déclare avoir pris ses dispositions vis à vis des formalités réglementaires incombant aux entreprises et personnes morales lui permettant d'exercer une activité professionnelle. Alternative SAS ne peut être tenue responsable de la non déclaration des gains perçus par le professionnel. En signant sa fiche d'inscription et en cochant la case « Je reconnais avoir lu... », le professionnel accepte les prescriptions du présent règlement et s'engage à les respecter. Toute infraction peut entraîner l'exclusion du professionnel contrevenant, après une mise en demeure préalable. Il en est ainsi des règles de présentation de produits non-conformes à ceux énumérés dans la fiche d'inscription, etc.

### Article 4 - Conditions d'annulation et de résolution

Alternative SAS se réserve le droit, pour cause de force majeure ou toute raison qui ne lui serait pas imputable, de modifier les dates et horaires d'ouverture de l'événement ou de l'annuler, sous réserve d'informer au plus tôt les professionnels des modifications apportées à l'organisation.

Toute annulation par le professionnel doit se faire par lettre recommandée avec AR. Toute participation décommandée ou annulée par lettre recommandée avec accusé de réception sera remboursée avec une retenue de 20 % du montant total des prestations annulées. Si l'annulation intervient jusqu'à 7 jours avant l'événement, la retenue sera de 65%. Entre 6 jours et le 1<sup>er</sup> jour de l'événement, 100 % du montant des prestations annulées seront facturées.

Le manquement à une des obligations du présent contrat entraîne l'éviction du professionnel sans qu'il puisse prétendre à aucune indemnité. Tout litige entre Alternative SAS et le professionnel sera soumis à médiation et, faute d'accord, à la compétence du Tribunal de Commerce de Toulouse.

### Article 5 - Activités

Le professionnel s'engage à respecter les législations applicables à son activité. L'artisan s'engage à exposer uniquement les marchandises et produits pour lesquels il a été admis à l'événement, à présenter des marchandises et produits conformes à la réglementation française le concernant. Il s'engage à ne produire aucune publicité ni réaliser aucun acte susceptible d'induire en erreur ni de constituer une concurrence déloyale. L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des conséquences qui résulteraient d'une non-observation de ces prescriptions.

### Article 6 - Assurances

Les parties déclarent avoir chacune une assurance professionnelle. Le professionnel doit fournir un justificatif (couvrant la date de l'événement) avec son dossier d'inscription. Alternative SAS est exonéré de toutes responsabilités concernant les préjudices qui pourraient être subi par l'exposant.

NOM – PRÉNOM \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

SIGNATURE

avec la mention "lu et approuvé"



ALTERNATIVE SAS - Siege social : Castanet-Tolosan

Courrier : 13G rue des Coquelicots 31290 Villefranche de Lgs

06.36.48.48.52 – isabelle@alternativebox.fr

www.alternativebox.fr

SASU au capital de 5.000 €

833 263 510 R.C.S. Toulouse

APE : 4791A

TVA intracom: FR 50833263510